



Cahiers
de Recherches
Médiévales

Cahiers de recherches médiévales

Journal of medieval studies

11 spécial | 2004

Entre Moyen Âge et Renaissance : continuités et ruptures. L'héroïque

En guise d'introduction

L'émergence du concept d'héroïque

Denis Bjaï



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/crm/1972>

DOI : [10.4000/crm.1972](https://doi.org/10.4000/crm.1972)

ISSN : 1955-2424

Éditeur

Honoré Champion

Édition imprimée

Date de publication : 15 avril 2004

Pagination : 13-24

ISSN : 1272-9752

Référence électronique

Denis Bjaï, « En guise d'introduction », *Cahiers de recherches médiévales* [En ligne], 11 spécial | 2004, mis en ligne le 18 octobre 2007, consulté le 15 décembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/crm/1972> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/crm.1972>

Ce document a été généré automatiquement le 15 décembre 2022.

Tous droits réservés

En guise d'introduction

L'émergence du concept d'héroïque

Denis Bjaï

- 1 Cet exposé liminaire s'organisera autour de deux séries de questions :
- 2 1) *Héroïque* et *épique*, les deux termes sont-ils interchangeable ? On cherchera à préciser à quel moment ils apparaissent en français, avec quelles acceptions ; et, à titre d'illustration, on s'intéressera aux emplois d'*héroïque* dans la poésie de Ronsard.
- 3 2) « L'héroïque », puisque tel est le titre retenu pour cette journée d'étude, conduit à se demander s'il est légitime de substantiver l'adjectif. Cette catégorie stylistique et esthétique n'émerge que peu à peu dans les arts poétiques de la Renaissance et elle se définit en contraste par rapport à d'autres, comme on le verra à travers trois exemples, empruntés à Jean Bouchet, à Guillaume Télin et à Ronsard.

1. *Héroïque* et *épique*

- 4 Notre table ronde porte sur l'héroïque, mais le titre même de certaines communications fait déjà surgir l'adjectif *épique*. Au reste, on imagine mal François Suard s'interroger tout à l'heure sur le sort du « héros héroïque » ou Bruno Méniel, sauf à cultiver l'oxymoron, parler de « violence héroïque ». Cette synonymie (ou quasi-synonymie) est attestée en fin de période, quand les deux adjectifs, effectivement entrés dans la langue, sont à la disposition du locuteur français. Citons ici Guillaume du Bartas et Agrippa d'Aubigné :

Du Bartas, *Brief advertisement sur quelques points de la Première et Seconde Semaine* (décembre 1584) : « ma seconde Sepmaine n'est (aussi peu que la première) un œuvre purement Epique, ou Heroïque, ains en partie Heroïque, en partie Panegirique, en partie Prophetique, en partie Didascalique »¹.

- 5 Si les deux épithètes sont mises en équivalence, au moyen d'un coordonnant à valeur inclusive, l'une est toutefois ressentie comme plus neuve que l'autre (conformément à l'usage du XVI^e siècle de gloser un néologisme par un mot de sens proche, déjà attesté dans la langue). *Héroïque* éclaire ici *épique* mais se trouve seul repris dans la définition totalisante de l'épopée bartasienne (du moins de la *Seconde Semaine*) ;

D'Aubigné, *Lettres touchant quelques points de diverses sciences*, XI (texte plus tardif, puisqu'il se réfère au règne de Louis XIII) : « Je demande seulement à ces

Législateurs [Malherbe et ses épigones], [...] que nous voyons de leurs mains des Poèmes épiques, héroïques ou quelque chose qui se puisse appeler œuvre »².

- 6 On relève le même binôme synonymique, dans un ordre des termes nullement indifférent, qui pourrait suggérer que le premier adjectif, comme catégorisation générique de *poème*, commence à supplanter le second³.
- 7 De cette apparente synonymie la critique moderne ne s'est en tout cas nullement satisfaite et elle a légitimement cherché à l'interroger. Daniel Madelénat, dans le précieux ouvrage de synthèse qu'il a consacré à l'épopée, propose une distinction féconde entre d'une part le type d'action, donc les personnages et les thèmes, postulés par la notion d'héroïque, et d'autre part la forme littéraire, le mode d'énonciation liés au genre épique. À l'aune de ces deux critères, le corpus des œuvres forme une série contrastée, depuis la coïncidence parfaite jusqu'à la disjonction totale. D'où cette remarque, particulièrement stimulante pour nos échanges à venir : « L'héroïque, glissant hors de l'épopée, y laisse place libre aux éléments exogènes, pour resurgir ailleurs (dans l'ode pindarique, le drame cornélien, le roman historique...) »⁴. C'est pourquoi notre appel à contributions ne circonscrivait pas l'héroïque au seul « territoire de l'épique »⁵ (encore qu'il se définisse de façon extensive, au moins à la Renaissance) mais invitait à élargir l'enquête au roman, au lyrisme encomiastique, à l'historiographie, comme le feront opportunément plusieurs intervenants.
- 8 Il reste à mettre les choses en perspective historique, pour fixer la date d'apparition de ces mots dans la langue et les valeurs d'emploi qui s'y attachent. Passons rapidement sur *épique*. Si *epicus*, attesté chez Cicéron et Quintilien, se retrouve naturellement chez les néo-latins, par exemple dans la *Poétique* de Scaliger⁶, la forme française n'apparaît qu'en 1574, sous la plume de Du Bartas⁷, quand celui-ci présente au public son long poème biblique centré sur la figure de Judith : « Amy Lecteur, m'ayant esté commandé par un grand personnage de ce royaume de rediger l'histoire de Judit en forme d'un poeme epique [...] »⁸. Naturalisation tardive, conjecture Françoise Charpentier, parce que l'idéal du grand œuvre s'était jusque là incarné dans les titres prestigieux des épopées antiques (*Iliade*, *Odyssée*, *Énéide*)⁹ et dans l'épithète d'*homérique*¹⁰. Il n'est pas indifférent, toutefois, que ce terme neuf d'*épique* se rencontre sous la plume d'un protestant, qui cherche à faire, en matière d'épopée, autre chose qu'une *Franciade* et qui le signifie sans doute, deux ans seulement après la publication du long poème ronsardien, par le choix d'un autre mot¹¹.
- 9 *Héroïque* a, bien sûr, une plus longue histoire. C'est aussi, d'une certaine manière, un mot de la Renaissance si l'on veut bien se souvenir qu'il y a eu des « Renaissances » dès avant le XVI^e siècle : sans même remonter jusqu'à Charlemagne, on évoquera le règne de Charles V, dit le Sage (le savant), qui fonda la Bibliothèque Royale et attira auprès de lui Pierre Bersuire, Laurent de Premierfait et surtout Nicole Oresme, traducteur et commentateur du corpus moral aristotélicien. C'est dans le *Livre de Ethiques* (rédigé dans les années 1370 et imprimé par Antoine Vérard à la fin du siècle suivant) que se rencontrent les toutes premières occurrences en français du mot *héroïque*. Au livre I, chapitre 15, pour répondre à la double question de savoir « se fortune puet oster felicité en ceste vie et se elle la puet oster apres la mort », Oresme explicite l'allusive mention du texte-source (*Eth.*, I, x, 14) aux malheurs de Priam : « Ainsi est il raconté et escript du roy Priant es vers heroÿques que de ce fist Homerus le poëte ». Puis le traducteur commente : « Vers heroÿques sont dicties des fais et aventures de gens de tresgrant excellence en vertu, en noblesce et puissance, comme le roy Priamus qui fu jadis tres

grant en sens et en bonté, en noblesce, en richesce [...]. Et en la fin perdi dolereusement corps et enfans et biens et sa femme »¹². *Vers héroïques* rend ici le latin *heroicum* (ou *heroum*) *carmen* pour définir l'épopée homérique moins en termes de métrique qu'en termes de contenu, s'agissant notamment du type de personnage mis en scène et de son rang social (dans une perspective, les revers de la fortune, illustrée par le chant final de l'*Iliade*, mais qui est sans doute davantage celle de la tragédie).

- 10 Un second emploi d'*héroïque* est appelé, au début du livre VII, par une nouvelle référence à Homère. Ce livre s'ouvre en effet sur une mise en garde contre la méchanceté, l'intempérance et la bestialité, trois vices auxquels Aristote oppose la vertu, la tempérance et une dernière qualité plus délicate à définir. Oresme traduit assez fidèlement : « Mais a bestialité l'en puet asséz bien dire que sa contraire est une vertu qui est par dessus nous, appelée heroÿque et divine. Et en ceste maniere Homerus le poëte mettoit que Priamus disoit de son fil Hector qu'il estoit tresbon et ne sembloit pas enfant ou filz de homme mortel, mais de dieu »¹³. La double caractérisation de cette vertu exceptionnelle appelle commentaire : « aucuns [hommes] sont si tresexcellens en bien et en vertu que ilz passent oultre et sus les communs vertueus. Et telz sont comme dieux ou angelz et sont diz en grec *heroas* c'est a dire "divins" ». C'est le même traducteur qui, dans sa version de la *Politique*, introduira en français le mot *héros*¹⁴.
- 11 *Héroïque* donc tout ce qui se rapporte au héros : au sens grec, le demi-dieu, né de l'amour d'un olympien pour une mortelle (comme Héraclès, Pollux, Persée) ou d'un mortel pour une déesse (comme Achille et Énée), d'où l'étymon *erôs* allégué dans le *Cratyle*, 398c-d¹⁵ ; puis, en un sens élargi, l'être divinisé après sa mort, en raison de ses éminentes qualités et qui prend place parmi les *numina*, immédiatement après les Démons. Cette hiérarchie céleste, décrite par Varron dans un passage des *Antiquités divines* dont le souvenir nous a été conservé par S. Augustin¹⁶, sera encore familière aux hommes de la Renaissance. Elle inspirera notamment à Marsile Ficin les deux lettres écrites en avril 1492, à l'occasion de la mort de son protecteur Laurent le Magnifique, puis à Rabelais les chapitres célèbres du *Quart livre* (XXV-XXVIII), qui font aborder Pantagruel et ses compagnons sur l'île des Macræons (hommes à longue vie), là où demeurent les Démons et les Héros. Quand l'un d'eux disparaît, se produisent toutes sortes de prodiges, comme la tempête essuyée par l'équipage de la Thalamège ou bien les divers signes annonciateurs de la mort de Guillaume du Bellay, le protecteur de Rabelais (« celle tant illustre, genereuse, et Heroique ame du docte et preux chevalier de Langey »¹⁷).
- 12 Le poète encomiastique de la Renaissance poussera le comble mythologique jusqu'à auréoler de ce prestige les grands généraux de son temps qui, par leurs exploits et leurs prouesses, se sont divinisés (ou semi-divinisés) de leur vivant. Ainsi Ronsard, dans la « Priere à la Fortune », place sous sa haute protection François de Lorraine et Anne de Montmorency :

Garde en apres ce preux seigneur de GUISE
 Dont la vertu par armes s'est aquire
 Le nom d'Herôs, et du rampart François,
 Ainsi qu'Achil' cettuy-là des Gregois ;
 [...] Garde en apres ce grand MOMMORENCY,
 Qui par vertu d'homme s'est fait aussi
 Herôs divin, ja mesprisant la terre,

Faict Demi-dieu par l'honneur de la guerre
(Lm. VIII, 109¹⁸, vv. 155-158 et 169-172).

- 13 Ce n'est que peu à peu qu'émergera le sens figuré et moderne, enregistré en fin de période par le *Thresor* de Nicot : « *Héroïque*. Est ce qui est digne d'un Heroë, comme, C'est un acte heroïque [...]. Une entreprise heroïque [...]. Cet adjectif est propre à signaler actes de guerre ou politiques, aventures chevalereuses et perilleuses, et non point à d'autres efforts, d'autre qualité »¹⁹.
- 14 Y a-t-il place pour des héroïnes ? Le mot se rencontre pour la première fois sous la plume de Ronsard quand, dans une épitaphe de 1554, il évoque le poète Marulle aux Champs-Élysées entonnant des chants d'amour (« Les Heroïnes tout au tour / De sa bouche latine pendent », Lm. VI, 28, vv. 23-24) pour préparer l'entrée en scène des dames immortalisées par les élégiaques latins : la Délie de Tibulle, la Corinne d'Ovide, la Cynthie de Properce. Mais il faudra attendre les années 1570 et 1580 pour que les grandes figures bibliques de Judith, d'Esther, de Suzanne²⁰, puis de Madeleine²¹, inspirent des poèmes sacrés à leur gloire. Les femmes ne sont que lentement admises comme protagonistes dans l'univers mâle de l'épopée, à la faveur du nouveau climat spirituel qui caractérise l'automne de la Renaissance. En ce domaine aussi, se pose la question pertinemment soulevée par Philippe Hamon : « Une "héroïne" est-elle simplement le double féminin du "héros" ? »²².
- 15 Au sujet héroïque, correspond un type de vers particulier, héroïque lui aussi, ainsi dénommé, précise le Calepin, *quod eo genere carminis heroum gesta describuntur*²³. Ce vers héroïque, c'est bien sûr l'hexamètre dactylique des Anciens, le décasyllabe de la chanson de geste (laquelle recourt aussi à l'octosyllabe et, dans le *Roman d'Alexandre*, à l'« alexandrin »), le décasyllabe, puis l'alexandrin, du long poème de la Renaissance. « Les alexandrins tiennent la place en nostre langue, telle que les vers heroïques entre les Grecs et les Latins », proclame Ronsard dans l'*Abbrégé de l'art poétique* (Lm. XIV, 23). C'est lui qui fait glisser d'un mètre à l'autre la qualification de « vers Heroïques », au titre de l'« Hinne de Bacus » (dans la seconde édition des *Meslanges*, mars 1555, Lm. VI, 176, appar. crit.). La même indication réapparaît, quelques mois plus tard, devant huit des onze hymnes du *Premier livre*, Ronsard cantonnant dans le *vers commun*, la Philosophie, la Fortune et l'Or²⁴. Mais on sait que *La Franciade* sera composée elle aussi en décasyllabe, choix métrique dont l'auteur se sentira tenu de rendre compte dès l'*Abbrégé de l'art poétique* (ajout à la seconde édition de 1567, Lm. XIV, 25, appar. crit.), puis dans les préfaces de son épopée²⁵. « À quelle occasion [les alexandrins] seroient-ils appellez vers heroïques, lui objectera son émule Laudun d'Aigaliers, si ce n'estoit pour employer à l'œuvre heroïque ? »²⁶.
- 16 Revenons à la définition de Calepin : *eo genere carminis heroum gesta describuntur*. Elle a le mérite de la clarté, mais postule une correspondance entre la manière et la matière que la réalité des textes est loin de confirmer – des textes classiques comme des textes modernes. En 1566 le grand humaniste Henri Estienne édite les *Poetæ Græci principes heroici carminis* [*Les principaux poètes grecs de style héroïque*]²⁷. Quelles œuvres trouve-t-on réunies dans ce gros in-folio de cinq cent quatre-vingts pages ? Homère et Hésiode bien sûr, mais aussi (le ps.-)Orphée, Callimaque, Aratos, Nicandre, Théocrite, Denys le Périégète, Musée, Théognis, Phocylide, les *Vers dorés* de Pythagore. Aux poètes épiques attendus (sauf Apollonios de Rhodes, qui aura sa propre édition en 1574), s'ajoutent des lyriques et des bucoliques, et même un géographe²⁸. Il s'agit surtout de poètes anciens, inspirés, proches de la divinité, poètes philosophes et théologiens qui, s'ils n'ont pas

chanté de héros à proprement parler, n'en ont pas moins su *héroïser* leur matière – on reviendra sur ce point. N'y aurait-il donc de salut pour la matière héroïque que dans la forme poétique ? Un des derniers théoriciens de la Renaissance, Jean Vauquelin de La Fresnaye, rappelle à l'apprenti écrivain la leçon d'Aristote, à savoir qu'« [e]n Prose tu pourras poëtiser aussi » (*Art poétique*, II, 261²⁹) et il exprime son admiration, entre autres vieux récits, pour le roman de *Lancelot* : « À l'heure Lancelot, en Prose Heroïque,/ Montroit de nos majeurs la fureur Poëtique » (*ibid.*, vv. 991-992, p. 117).

- 17 À titre d'illustration, examinons les emplois d'*héroïque* dans la poésie de Ronsard. Le précieux Index de Creore³⁰ en recense dix-neuf occurrences dans l'ensemble de l'œuvre poétique³¹, qui viennent s'ajouter aux vingt-quatre du nom *héros*. Soit une fréquence relativement modeste, si on la met en rapport avec celle de mots concurrents mais plus fréquemment attestés, comme *preux* (quarante-deux emplois) et *prouesse* (soixante-douze), qui ressortissent davantage à la tradition narrative française.
- 18 En diachronie l'adjectif *héroïque* se distribue de façon assez inégale : seulement trois emplois avant 1565³², contre treize à partir de *La Franciade* (1572). Au sens propre, il renvoie chez Ronsard aux demi-dieux de la mythologie ; les « vertus heroïques » (dans l'épigramme à Robert Dudley, Lm. XIII, 73, v. 246), l'« ardeur heroïque » (dans un Cartel de 1584, t. XVIII, 112, v. 18), sont celles d'Achille, d'Hector, de Jason, ou qui sont dignes de leur être comparées (du duc de Guise ou du connétable de Montmorency, dans la « Priere à la Fortune » citée plus haut). Francus gagne en prestige aux yeux de la Crétoise Hyante – et du lecteur – si, plus encore que « de la race Hectorée », « Il est vraiment de la race heroïque ! », ultime variante de l'édition posthume³³. D'où les emplois figurés de l'adjectif, pour qualifier l'inspiration poétique requise par la célébration des héros : c'est la tâche à laquelle se consacre l'historiographe René Macé, salué dans les *Odes* de 1550 pour sa « grave heroïque Muse » (Lm. I, 266, v. 22), parce qu'il continue, après Guillaume Crétin, de versifier en décasyllabes les *Grandes chroniques de France*. En 1575, il est question du « bruit heroïque » (Lm. XVII, 19, v. 35, var.) dont les trompettes eussent dû sonner les exploits d'Henri d'Anjou devenu Henri III, et du « mestier Heroïque » (*ibid.*, 90, v. 113), distingué d'autres veines, lyrique, élégiaque, satirique ; enfin, dans un liminaire de 1579 pour *La Troade*, Ronsard salue la « bouche heroïque » de Robert Garnier (Lm. XVIII, 333, v. 1) : expression suggestive pour saluer l'inspiration élevée du poète dramatique et les affinités entre les deux genres les plus prestigieux, qui appellent la rime avec *Muse tragique*, deux vers plus bas. Cette inspiration élevée requiert un mètre à sa mesure. Le « vers heroïque » (Lm. XIV, 197, v. 111), dans le raccourci d'histoire poétique qu'offre en sa partie centrale l'épigramme de 1561 à Jacques Grévin, désigne l'hexamètre dactylique d'Homère et de Virgile, tandis que son équivalent moderne, l'alexandrin, permet à Jean de Boyssières, jeune poète auvergnat gratifié par le vieux maître d'un quatrain liminaire, de célébrer le duc François d'Anjou « d'un lon vers Heroïque » (t. XVIII, 331, v. 4).
- 19 On relève une seule occurrence de « poëme heroïque », dans l'« Elegie à Jean de La Peruse » qui clôt en 1553 le dernier livre des *Odes*. Dressant le bilan des conquêtes que lui-même et ses amis peuvent déjà revendiquer, Ronsard y recense les genres encore à investir : « Peut estre apres, que Dieu nous donnera/Quelque hardi, qui brave sonnera/ De longue aleine un poëme heroique » (Lm. V, 263, vv. 69-71). Trois ans après l'*Ode de la Paix* et peu avant que Lancelot de Carle ne lise à Henri II le plan de l'épopée projetée, il n'était guère difficile de donner un nom à ce « brave sonneur », qui, pour entreprendre, n'attendait que le soutien des rois. Le grand genre n'est ensuite plus guère mentionné

par Ronsard, sans doute parce qu'il se trouve tout entier contenu dans le titre qui en laisse espérer la réalisation accomplie, *La Franciade* elle-même³⁴.

2. L'héroïque : est-il légitime de substantiver l'adjectif ?

- 20 On peut répondre par l'affirmative, nullement pour céder à une tendance discutable du français contemporain, mais parce que cette substantivation est déjà attestée dans la langue ancienne. Par exemple, dans l'*Art poétique* de Vauquelin de La Fresnaye, à qui nous emprunterons deux citations :

- première citation

l'Heroic suivant le droit sentier, /

Doit son œuvre comprendre au cours d'un an entier (II, 253-254, éd. citée, p. 78).

- 21 Le mot désigne ici le poète héroïque, pour fixer à l'action représentée une limite temporelle (déjà exigée par Ronsard dans la dernière préface de *La Franciade*, à la suite des théoriciens italiens). Avec la même acception le mot se rencontre, cette fois au pluriel, sous la plume de La Popelinière au livre I de *L'histoire des histoires* (1599), quand sont mis au nombre des « proto-historiens » « les Heroïques, lesquels usaient d'une forme de vers, grave, plain, nerveux et vrayment heroïque. Pource qu'il exprimoit par toutes sortes de belles loüanges, les actions des heroes ou demy Dieux, des Princes ou plus signalez en chacun estat »³⁵. Toujours une double justification par le mètre (*une forme de vers vrayment heroïque*) et par la matière (*les actions des heroes ou demy Dieux*), mais qui subordonne étroitement le premier à la seconde.

- deuxième citation

Si né sous bon aspect tu avois le genie

Qui d'Apollon attire à soy la compagnie,

Pour d'un ton assez fort l'Heroïque entonner,

Les siecles avenir tu pourrois étonner (I, 435-438, pp. 24-25).

- 22 *L'Héroïque entonner* : il est question ici non plus du poète mais du genre, ou plus précisément du ton, du registre dans lequel on choisit de chanter (comme le souligne la dérivation *ton-entonner*). Mais dans la suite du développement, *Héroïque* redevient le simple synonyme d'*ouvrage Heroïque* (cf. v. 457, p. 26).
- 23 Nous tenterons donc de saisir ailleurs, dans des arts poétiques plus anciens, l'émergence de cette catégorie poétique : chez Jean Bouchet, Guillaume Têlin, Ronsard.
- 24 2.1. Jean Bouchet, rhétoricien poitevin et ami de Rabelais, publie en 1545 ses *Epistres morales et familiares* composées, pour les premières d'entre elles, au début des années 1530³⁶. Quatorze épîtres morales passent en revue les divers états sociaux, l'avant-dernière s'adressant à « MM. les Escolliers » c'est-à-dire aux étudiants. Après la grammaire et l'éloquence, avant la dialectique (les trois disciplines-reines du *trivium*), un long développement est consacré à la poésie, distribué en six sections : tragédie, comédie, satire, « héroïque », élégie, « lyrique ». Après la satire,

Un aultre espece en poesie on veoit

Dont Homerus le subtil art avoit,

Virgille apres, plains d'espritz angelicques

Qui escrivoient en carmes heroïques

Les nobles faictz des princes vertueux,

Fors, et prudens, et non deffectueuz

En graves motz plains de grant consequence

Voire enrichiz de louable eloquence,

Lesquelz estoient tous plains de sens moral,

Et beau langage oultre l'historial³⁷.

- 25 On note la référence obligée aux modèles classiques (Homère et Virgile), l'adéquation entre la manière et la matière et l'accent mis sur la polysémie : il y a le *sens historial*, la lettre du texte, et le *sens moral*, c'est-à-dire la lecture allégorique que nous sommes invités à en faire (à l'instar de l'*Odyssée* lue par les humanistes comme le récit des tribulations d'une âme qui cherche à regagner le ciel, sa patrie originelle).
- 26 2.2. Guillaume Télin, beaucoup moins connu et sur qui on sait d'ailleurs fort peu de choses. C'est un Auvergnat qui publie en 1534, chez Galiot du Pré, un compendium d'encyclopédie intitulé *Bref sommaire des sept vertus, sept ars liberaulx, sept ars de Poesie, sept ars mechaniques [...]*. Notre attention se portera bien sûr sur la troisième section, dont John Clark a reproduit le texte, il y a une trentaine d'années, dans la *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*³⁸. L'art poétique offert au lecteur se divise, là encore, en six sections (*Elegie, Lirique, Satire, Comedie, Tragedie, Heroique*), auxquelles il faut sans doute ajouter, pour parvenir aux *sept ars* annoncés au titre, les vers des « Poetes theologiens », ainsi appelés « pource qu'ilz font les chansons et dictez des dieux ». Soit un ordre qui paraît plus significatif que chez Bouchet, puisqu'on termine par les genres les plus prestigieux. Les définitions proposées sont elles-mêmes sans grande originalité puisque, selon l'éditeur moderne, elles sont directement reprises de Calepin, ou, pour la notion de *poetes theologiens*, de la *Cité de Dieu*, XVIII, XIV, commentée par Raoul de Presles. Une seule définition pourrait être de Télin lui-même, celle de l'héroïque :
- La derniere poesie est heroique appellée, elle contient les faitz et gestes des nobles et gens heroiques. C'est assavoir de ceulx qui ont exposé leur vie jusques à la mort pour la liberté et bien de la chose publicque. C'est celle qui descript par histoires les choses belliqueuses qui se font en bataille. Histoire est le tesmoignage des temps, lumiere de verité, nourrice et vie de la memoire, enseigneresse et maistrresse d'escolle à nostre vie, messagiere d'ancienneté.
- 27 On reconnaît dans la dernière phrase la définition classique de l'histoire tout droit venue du *De oratore*, II, 9, au service d'une définition de la poésie héroïque qui l'annexe au genre de la chronique en vers (avec l'accent mis sur les récits de batailles).
- 28 Trente ans plus tard, Télin, devenu seigneur de Gutmont et de Morillonvilliers en Champagne, confiera à la presse des *Opuscules divins et spirituels* (Paris, Mathurin Prévost, 1565), où il résumera en quelques lignes l'art poétique de 1534 : « Et loué aussi grandement les arts et stilles de Poésie, comme des Elegiacques [...]. Et les Satires sont [...]. Comedie descript [...]. Tragedie descript [...]. Les Poètes Theologiens sont ceux qui descriptvent les chansons et hymnes des dieux : les heroicques descriptvent les faitz et gestes des nobles et gens belliqueux, martialux feroces et militaires. » Dans l'intervalle avaient pourtant paru les arts poétiques de Sébillet (1548) et de Peletier (1555), la *Deffence et illustration* (1549) ; et Ronsard publiait la même année son *Abbrege d'art poétique*.
- 29 2.3. Ronsard à nouveau, dont nous examinerons à présent les tout derniers textes, recueillis dans l'édition posthume de 1587 :
- 30 – d'abord, la « Preface sur la Franciade, touchant le Poëme Heroïque », adressée au « lecteur apprentif », c'est-à-dire au poète en herbe, désireux de marcher lui-même sur les traces du Maître. Ce long texte en prose est d'interprétation délicate, parce que posthume et remanié par l'exécuteur testamentaire, comme le concède Claude Binet dans sa *Vie de Ronsard*³⁹. On observera simplement que, dans le corps du texte, *héroïque* revient à huit reprises : « Ton œuvre Heroique » (Lm. XVI, 334), « le Poëme Heroïque » (p. 335), « le Poëte heroïque » (p. 336), « la Poesie Heroïque » (quatre occurrences,

pp. 343, 344, 345 et 348) et surtout « les vraies lettres Heroïques » : « Je veux bien t'avertir, Lecteur, de prendre garde aux lettres, et feras jugement de celles qui ont plus de son et de celles qui en ont le moins. Car A, O, U, et les consonnes M, B, et les ss, finissant les mots, et sur toutes les rr, qui sont les vraies lettres Heroïques, font une grande sonnerie et batterie aux vers » (p. 347). De telles considérations remettent à la mémoire du lecteur les préceptes de la préface originale relatifs à la prononciation (p. 12) et peuvent éclairer certains choix de Ronsard concernant, par exemple, l'onomastique. *Francus*, avec son r, son u et son s final, est un nom plus héroïque que *Francion* (et métriquement, en raison de la diérèse, plus économique) : 130 occurrences au total, dont 103 dans *La Franciade*, contre respectivement 35 et 26. N'en déplaise à l'irrévérencieux Sorel, qui fera dire à son Clarimond dans *Le berger extravagant* : « L'on ne sauroit juger si le fils d'Hector s'appelloit Francion ou Francus, car pour venir à la rime de vaincus il [Ronsard] met quelquefois Francus, et pour venir à celle de nation il met quelquefois Francion »⁴⁰.

- 31 – second texte : la préface posthume des *Odes*, dont la brièveté contraste avec les trois avertissements de l'édition originale de 1550.

AU LECTEUR

Tu dois sçavoir que toute sorte de Poésie a l'argument propre et convenable à son subject : l'Heroïque, armes, assaults de ville, batailles, escarmouches, conseils et discours de Capitaines : la Satyrique, brocards et reprehensions de vices : la Tragique, morts et miserables accidents de Princes : la Comique, la licence effrenée de la jeunesse, les ruses des Courtizannes, avarice de vieillards, tromperie de valets : la Lyrique, l'amour, le vin, les banquets dissolus, les danses, masques, chevaux victorieux, escrime, joustes et tournois, et peu souvent quelque argument de Philosophie [...] (Lm. I, 59, appar. crit.).

- 32 L'héroïque se trouve à nouveau défini, contrastivement, par rapport à d'autres registres poétiques : non seulement lyrique et satirique (comme en 1575, dans l'« Elegie au roy Henri III ») mais aussi comique et tragique. En tête des *Odes*, c'est bien sûr l'argument lyrique qui reçoit la définition la plus extensive, à partir des trois vers de l'*Épître aux Pisons* (vv. 83-85) déjà réécrits par Du Bellay dans la *Deffence et illustration*, II, IV (éd. Chamard, p. 113). Mais Ronsard commence par l'héroïque, dont il dresse un répertoire thématique (*armes, assaults de ville, batailles, escarmouches, conseils et discours de Capitaines*) comparable à celui proposé symétriquement dans la dernière préface de l'épopée troyenne⁴¹, en vue de produire « le Poëme Heroïque tout guerrier » qu'il appelle de ses vœux (Lm. XVI, 335) mais dont *La Franciade*, du moins dans les quatre chants publiés, ne remplit guère le programme narratif.

Conclusion

- 33 On voudra bien nous pardonner le caractère un peu décousu de cet exposé liminaire, qui n'avait d'autre ambition que d'ouvrir quelques pistes. Deux idées fortes pourraient le structurer :
- 34 – ressortit à l'héroïque tout héros ou tout ce dont on peut faire un héros, tout ce qu'on peut *héroïser* : la nature chez Lucrèce⁴², l'amour dans *La parfaite amie* du poète platonicien Antoine Héroët, le cosmos dans les *Hymnes ronsardiens*, la création du monde et le monde créé dans *la Sepmaine* de Du Bartas ;
- 35 – lourde tâche, quasi surhumaine, qui postule un second héros : le poète lui-même ! C'est à en brosser le portrait que se consacre essentiellement le chapitre II, v, de la *Deffence et illustration* relatif au « long poëme François », à l'intérieur d'un art poétique dont l'auteur adopte une posture résolument guerrière, afin de suggérer une

représentation héroïque du poète lui-même⁴³. Certains, plus favorisés que d'autres, semblent comme prédestinés à cette sublime tâche. Nous retrouvons ici Héroët, dont le nom même dit la vocation héroïque :

Heroet, à la plume Heroique
Maulgré le temps voz escriptz dureront,
Tant que François les hommes parleront,

- 36 chante Marot⁴⁴, bientôt relayé par Du Bellay (« Heroët aux vers heroïques »⁴⁵), par Tyard (« Voyez encores l'Amour,/Qui heroïquement parle/Souz Heroet »⁴⁶), par Le Fèvre de La Boderie (« Le sçavant Heroët à la veine heroïque »⁴⁷). Un héros, un poète héroïque, faut-il aller jusqu'à envisager, dans certains cas, devant certaines œuvres, un lecteur lui-même héroïque... ?
- 37 Le décor est en tout cas planté, il est grand temps de faire paraître les héros.

NOTES

1. Paris, Pierre L'Huilier, 1584, fol. 10^v. « Le projet de poésie épique, commente O. Rosenthal, envisage un poème qui ne peut être “purement” épique. Le poème épique existe mais il est mixte, par définition » (« Aux frontières de l'épique et du lyrique », *Avatars de l'épique [Revue de littérature comparée, n° 280, oct.-déc. 1996]*, p. 467). L'épopée, c'est toujours l'épique plus autre chose.
2. Éd. H. Weber, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1969, p. 863.
3. Une attestation isolée de *poème épique* dans une lettre à d'Expilly, où d'Aubigné mentionne son poème allégorique sur l'Absence : « me souvenant du romman (ne l'osant apeler poème epique) que j'ay autrefois broüillé en ma jeunesse et du quel je n'ay que des fragments » (*Euvres complètes*, éd. E. Réaume et F. de Caussade, Paris, Lemerre, 1873-1892, t. I, p. 356).
4. *L'épopée*, Paris, P.U.F., « Littératures modernes », 1986, p. 74.
5. Heureuse expression que nous reprenons à Br. Méniel (titre de sa contribution à la *Revue des amis de Ronsard*, XV, 2002, pp. 107-126).
6. *Epicus (poeta)* y désigne le poète épique, *epicum, epica* le(s) poème(s) épique(s), en co-occurrence avec *heroica* (au titre du livre III, ch. xcvi). *Epopœia* forme aussi une des entrées de l'index, avec renvoi au livre I, ch. vi.
7. Les principaux dictionnaires de langue datent l'apparition du mot de la fin du XVI^e siècle, en alléguant les *Lettres sur diverses sciences* de d'Aubigné. Apparaissent bien plus tôt en italien *epopea* et *epico*, attestés avant 1563 chez Gelli et 1565 chez Varchi (d'après M. Cortelazzo et P. Zolli, *Dizionario etimologico della lingua italiana*, Bologne, Zanichelli, 1979-1988, s.v.). La forme *epopeia* se rencontre toutefois dès 1555 sous la plume de Giovan Pietro Capriano (« le dette da' Greci epopeie che noi chiamiamo poesie eroiche », *Della vera poetica*, ch. III, in *Trattati de poetica e retorica del Cinquecento*, éd. B. Weinberg, Bari, Laterza e figli, 1970-1974, t. II, p. 303), et *epico* dès 1563 dans *L'arte poetica* de Minturno.

8. Éd. A. Baïche, Toulouse, Publ. de la Faculté des Lettres et Sciences humaines, 1970, p. 7. L'identité de ce « grand personnage », Jeanne d'Albret, sera livrée cinq ans plus tard, dans la réédition de 1579.
9. « Peut-être la singularité reconnue parfaite de ces poèmes empêchait-elle d'en reconnaître le projet et formuler les règles d'un modèle plus général » (*Avatars de l'épique*, *op. cit.*, p. 420).
10. Forme datée de 1548 par le *Trésor de la langue française* (corriger en II, 1, la référence à l'*Art poétique* de Sébillot), mais le *Tiers livre* de Rabelais, paru deux ans plus tôt, peu après l'*Iliade française* de Salel (le liminariste du *Pantagruel*), offre trois occurrences d'*Homericque*. On pourrait remonter jusqu'au *Champfleury* de Geoffroy Tory, qui consacre un développement à « la Chaîne d'or homérique » (Paris, Gilles de Gourmont, 1529 [Mouton repr., 1970], livre II, fol. 26^v).
11. Nous nous permettons de renvoyer à notre thèse, *La Franciade sur le métier. Ronsard et la pratique du poème héroïque*, Genève, Droz, 2001, pp. 359-361.
12. Éd. A. D. Menut du Ms. 2902 de la Bibliothèque royale de Belgique, New York, Stechert, 1940, p. 130.
13. *Ibid.*, p. 363 (d'après l'*Iliade*, XXIV, 259).
14. Avec cette glose : « Les paiens appelloient *heroes* les ames de ceulz qui avoient esté tres excellens en vertu et en bien, et disoient qu'il estoient deifiés ou faiz diex, ou selon aucuns, demi-diex, *semidii*. Et en leur vivant meismes estoient aucuns appellés *heroes* » (éd. A. D. Menut, Philadelphie, Transactions of the American Philosophical Society, LX-6, 1970, « Table des expositions des fors mots », p. 372).
15. Dans le mythe hésiodique des races, entre celle de bronze et celle de fer, apparaît la « race divine des héros » (*andrôn èrôôn theion genos*, *Les travaux et les jours*, v. 159).
16. *La Cité de Dieu*, VII, VI, et X, XXI. La traduction de Raoul de Presles, contemporaine de celle d'Aristote par Oresme, distingue des Lares et des Génies les *heroes*, qui « furent les hommes de tresexcellente vertu » et propose une double étymologie, soit par *aere*, l'air, selon Isidore de Séville, soit par *Héra*, personnification du même élément dans les allégories physiques associées aux dieux de la fable (Paris, François Regnault, 1531, fol. 195^r et 269^r).
17. *Quart livre*, ch. XXVII, in *Œuvres complètes*, éd. M. Huchon, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1994, p. 602. Sur la hiérarchie des *numina* et les manifestations de joie par lesquelles les démons accueillent leurs nouveaux compagnons, voir J. Céard, *La nature et les prodiges*, Genève, Droz, 1977, pp. 156-157.
18. Pour : éd. Laumonier des *Œuvres complètes* [Paris, S.T.F.M., 1914-1975], t. VIII, p. 109.
19. *Thresor de la langue françoise tant ancienne que moderne*, 1621 [repr. Paris, Picard, 1960], s.v. La première édition, posthume, est de 1606.
20. Du *Bartas* 1574, Didier Oriet 1581 et 1584 (références précises dans Kl. Csürös et D. Bjaï, « Le long poème narratif à la Renaissance : tableau chronologique », *Nouvelle Revue du Seizième Siècle*, XV-1, 1997, pp. 185-214).
21. Voir *Sainte amante de Dieu. Anthologie des poèmes héroïques du XVII^e siècle français consacrés à la Madeleine*, éd. S. de Reyff, Fribourg, Éd. Universitaires, 1989.
22. *Texte et idéologie*, Paris, P.U.F., 1984, p. 46.
23. *Dictionnaire polyglotte*, éd. lyonnaise de 1585, s.v.
24. Pas de rapport systématique, constate Fr. Joukovsky, entre le sujet héroïque de la pièce et le choix des « vers héroïques » (« “Les nobles fils des dieux” dans les *Hymnes* de Ronsard », *L'héroïsme au XVI^e siècle* [Nouvelle Revue du Seizième Siècle, XII-1, 1994], p. 14n.).

25. Il fait notamment valoir, dans la préface posthume, que les alexandrins « répondent plus aux senaires des Tragiques qu'aux magnanimes vers d'Homere et Virgile » (Lm. XVI, 331). Sur la pertinence de l'argument, voir Kn. Togeby, « Histoire de l'alexandrin français », *Études romanes dédiées à Andreas Blinkenberg*, Copenhague, Munksgaard, 1963, pp. 262-265.
26. *Art poétique français*, IV, IX, éd. J.-Ch. Monferran *et al.*, Paris, S.T.F.M., 2000, pp. 177-178.
27. On peut aussi comprendre : les premiers poètes / les princes des poètes...
28. Voir J. Jehasse, *La Renaissance de la critique*, Saint-Étienne, P.U., 1976, p. 79. Cf. les *Héroïques grecs* selon Loys Le Roy, « lesquels ont escrit diverses matieres, des guerres, de physique, astrologie, medecine, bucoliques, georgiques » (*De la vicissitude ou varieté des choses en l'univers*, éd. Ph. Desan, Paris, Fayard, 1986, p. 239).
29. Éd. Pellissier, Paris, Garnier, 1885, p. 78. La *Poétique* d'Aristote pose en principe que c'est l'objet représenté, non le moyen de la représentation, à savoir le vers, qui fait le poème.
30. *A Word-Index to the Poetic Works of Ronsard*, Leeds, W.S. Maney, 1972, 2 vol.
31. Creore prend indûment en compte, dans l'éd. Laumonier, le sonnet de Charles de Sainte-Marthe sur la paix de mars 1550 (t. III, 36, v. 4) ; mais il omet une occurrence dans la pièce en vers qui suit la dernière préface de *La Franciade* (« un ouvrage Heroïque », Lm. XVI, 354, v. 4) ainsi qu'une autre dans les vers composés pour l'Entrée à Tours de François d'Alençon (« Ainsy d'hommes se sont faitz Dieux / Les Argonautes heroïques », t. XIX, 197, vv. 11-12). Soit un total de vingt.
32. Lm. I, 266, v. 22 ; V, 263, v. 71 ; et XIV, 197, v. 111.
33. *La Franciade*, III, 42, var. de 1587, Lm. XVI, 174 (d'après l'*Énéide*, IV, 12).
34. La pièce en vers qui suit la préface posthume de *La Franciade* saluera la science d'Homère et de Virgile à « composer un ouvrage Heroïque » (Lm. XVI, 354).
35. *L'histoire des histoires*, t. I, Paris, Fayard, 1989, p. 46. La suite du passage propose une étonnante étymologie d'*épique* (déjà relevée par Br. Méniel, « Territoire de l'épique », art. cité, p. 115) : « Carmen epochon, equo vectum, comme parlant à cheval », par opposition au *sermo pedestris*.
36. Voir J. Britnell, *Jean Bouchet*, Edinburgh U.P., 1986, p. 327.
37. *Epistres morales*, I, XIII, Poitiers, frères Marnef, 1545 [repr. Mouton, 1969], fol. 32^v.
38. « An early sixteenth-century art poétique by Guillaume Télin », *B.H.R.*, XXXI, 1969, pp. 129-137.
39. Éd. Laumonier, Paris, Hachette, 1909, p. 50.
40. Paris, Toussaint du Bray, 1627 [Slatkine repr., 1972], t. III, livre XIII, pp. 46-47.
41. Comme l'historien, le poète épique décrit « batailles, assauts de montaignes, forests et rivieres, villes, assiettes de camp, stratagemes, nombre des morts, conseils et pratiques de guerre » (Lm. XVI, 337). Cf. la préface de 1572 : « vehemence de parler, harangues, descriptions de batailles, villes, fleuves, mers, montaignes » (p. 3).
42. « Un assez grand Heros pour luy meriter le nom de Poëme Heroïque », au jugement de l'abbé de Marolles, premier traducteur français de Lucrèce (cité par J.-Cl. Ternaux, article « Épopée » du *Dictionnaire des lettres françaises. Le XVI^e siècle*, Paris, Fayard, rééd. 2001, p. 477).
43. Voir l'article suggestif de J.-Ch. Monferran dans *Les figures du poète [Littérales, 26, 2000]*, pp. 101-118.
44. « Complainte du général Guillaume Preudhomme », vv. 128-130, in *Œuvres poétiques*, éd. G. Defaux, Paris, Bordas, Classiques Garnier, 1990-1993, t. II, p. 390. Cette citation et

les suivantes sont recueillies par Colletet (notice reproduite dans les *Œuvres poétiques* d'Héroët, éd. F. Gohin, Paris, S.T.F.M., 1909, Appendice, pp. 153 et 158-160).

45. *Œuvres poétiques*, éd. Chamard, Paris, S.T.F.M., 1908-1931, t. III, p. 136 (exemple de paronomase proposé par Fouquelin, *Rhétorique française*, in *Traité de poétique et de rhétorique de la Renaissance*, éd. Fr. Goyet, Paris, Le Livre de Poche classique, 1990, p. 402). Cf. *Xenia*, 23, éd. Chamard-Demerson, 1984-1985, t. VIII, p. 79.

46. « Chant en faveur de quelques excellens Poètes de ce Temps », vv. 111-113, in *Œuvres poétiques*, éd. J. Lapp, Paris, S.T.F.M., 1966, p. 159.

47. *La Galliade*, cercle V, v. 961 (éd. Fr. Roudaut, Paris, Klincksieck, 1993, p. 549). Sur Le Fèvre et l'héroïque, on lira, ici même, la contribution de J. Céard.

AUTEUR

DENIS BJAÏ

Université d'Orléans